

Saint Lô, le 03 Septembre 2026

OBJET : Recensement des besoins pour l'organisation des concours relevant de la compétence des Centres de Gestion

P.J. : Note d'information

DOSSIER SUIVI PAR : Sandrine LEJEUNE
« Responsable du Service concours & Examens Professionnels »

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,

Dans le cadre de la coopération interrégionale entre les Centres de Gestion des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, un recensement commun des besoins est organisé chaque année **afin d'apprécier le nombre de postes à ouvrir aux concours**.

A ce titre, le Centre de gestion de la Manche procède à deux recensements dans l'année :

- Le premier au printemps, concerne les concours devant être ouverts avant l'été.
- Le second, au mois de septembre, concerne les concours organisés au début de l'année suivante.

Dans ce cadre, chaque collectivité est invitée à indiquer le **nombre de postes prévisionnels** (concours externe, concours interne, troisième concours) que la collectivité pourrait ouvrir au titre de l'année 2027. Ces déclarations sont essentielles car elles permettent de déterminer le nombre d'admis pour chaque opération organisée.

Pour vous aider dans cette démarche, vous trouverez, ci-joint, une note d'information ainsi qu'une liste des différents concours ouverts au recensement.

Je vous remercie de vos réponses **avant le 31 Octobre 2026**.

Le service concours reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Hubert LERÉVRE
